

M. et Mme Guy Ragot.

Bulletin

MUNICIPAL

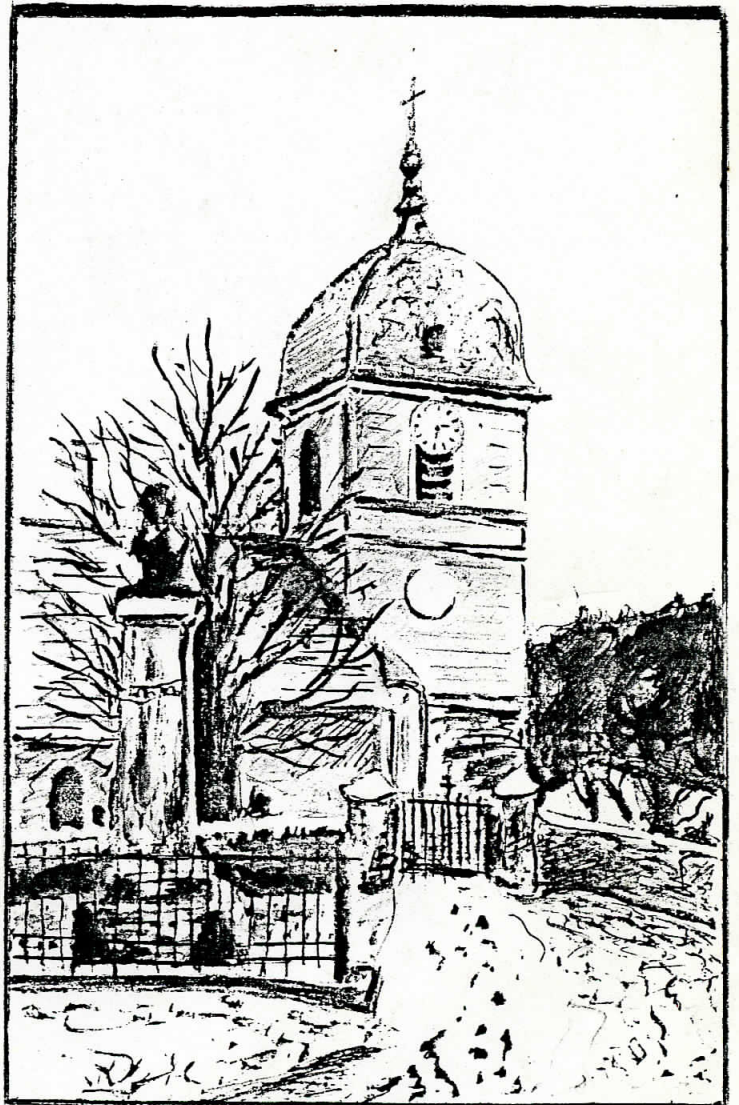
de Châtelneuf

90

février

SOMMAIRE

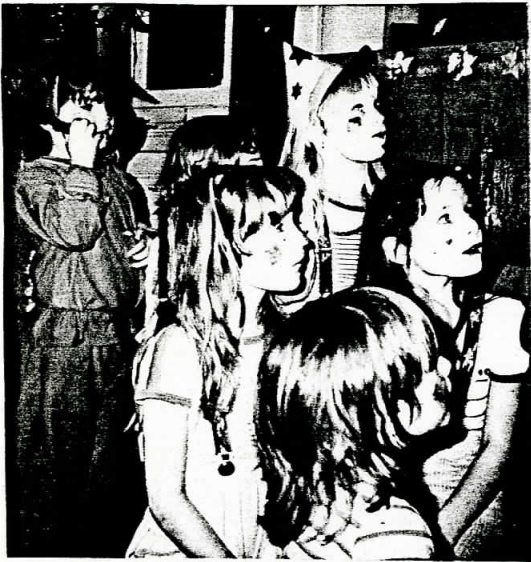
PHOTOS. Fêtes de Noël
PROPOS de M^{me} Vannoz Stéphane
PROJET de M^{me} Girard (Ramassage
de divers objets)
Travaux pour la nouvelle mairie
Compte rendu des réunions du
Conseil Municipal.
Dépenses 1989.



VANNOZ-5/90

FETE DE NOËL

décembre 84



FETE DE NOËL - DECEMBRE 89



AVANT-PROPOS

Cet article, (S'il est digne de ce nom !) peut être ressenti comme une provocation, en fait c'est celui du parti pris qui consiste à vouloir l'information et si possible la vérité. Par ailleurs, j'ai longuement hésité à faire publier cet article car je n'ai pas la prétention de savoir écrire, toutefois j'ai celle de vouloir partager et de faire partager mes idées avec des êtres responsables.

" COMPRENNE QUI VOUDRA " (P.ELUARD)

Il y a de cela quelques années, le bulletin municipal de Châtelneuf avait pour le moins provoqué quelques remous au sein du village. Il fut interrompu pour des raisons encore difficilement explicables...

Aujourd'hui tel le phénix, il renaît de ses cendres aux vues d'une opinion qui sembla reconnaître son utilité pour ne pas dire sa nécessité.

En effet la transparence ou l'information des comptes de notre commune restent les meilleures garanties de la compréhension. Mais une information à sens unique peut être source de manipulation! Il est donc évident que l'adhésion de tous est nécessaire.

Nous voici de ce fait, grâce à ce numéro face à nos responsabilités. Mais qu'on se le dise... Vouloir ne suffit pas, faut-il encore le faire; c'est-à-dire prendre sur son temps, apporter les matériaux, en un mot: s'impliquer.

La réussite d'un tel projet ne dépendra que du concours de tous, qui s'il est réel, contribuera à un dialogue authentique...Ce qui n'impliquerait en aucun cas, un retournement de veste !!!

Alors, que nous vivons une fin de siècle où un souffle de démocratie balaie même les idéologies les plus obtuses il est paradoxal de voir un tel affrontement au sein de notre communauté, qui d'ailleurs est davantage le fruit de luttes individuelles que d'engagement responsable.

Plutôt que de rester à ce jeu "du chat et de la souris" qui n'amena jusqu'à ce jour que spéculation et médisance, devenons adulte, engageons le dialogue pour que ce journal puisse être le reflet d'une démocratie si petite soit-elle, qui toutefois s'installera au nom de la communauté pour un avenir davantage prometteur...

En espérant seulement que ces propos ne soient pas synonymes de naïveté, je crois tout simplement que cette alternative est POSSIBLE.

Verny St. Pierre

La bonne conscience !

Il s'agit là d'une expression populaire dont nous avons tous une idée assez précise. En effet sous son air bonasse, elle camoufle la malhonnêteté intellectuelle: il suffira de faire telle ou telle chose...pour se donner bonne conscience. Ainsi de nos jours en matière d'environnement, avoir bonne conscience; c'est de voter pour le mouvement écologiste ou pour le moins partager l'avis général quant au péril que courent nos régions menacées quotidiennement par le monstre Pollution.

Mais plutôt que d'avoir un besoin de bonne conscience, ne devrait-on pas plutôt se conduire en tant que conscience bonne. Ainsi, plutôt que de brûler ou de jeter nos détritiques artificiels dans un lieu qui mériterait d'ailleurs certainement mieux, ne devrait-on pas gérer intelligemment nos rejets, ce qui à ce propos se rapprocherait davantage d'une attitude responsable! Cela nécessite une certaine remise en question de nos habitudes passées, en somme ce n'est qu'une question de savoir vivre.

Par le biais de l'Association de Lutte Contre le Gaspillage (ALCG), concrétisons ce dont nous sommes capables, je tiens par ailleurs à vous remercier très sincèrement pour votre participation lors de la collecte du jeudi 02 novembre 1989. Afin que cette expérience se renouvelle régulièrement et le plus souvent possible (ce qui dépendra de la quantité), je vous propose de remplir le coupon-réponse ci-dessous. Ce questionnaire est d'autant plus utile qu'il permettra d'évaluer le réel impact de cette initiative auprès de la population. La réponse de tous est donc nécessaire, même si elle est négative.

Vous pourrez déposer votre coupon-réponse dans l'urne cituée sur la boîte aux lettres au chalet.

merci. Mme GIROD

(pour ne pas nuire à votre intégrité, les mentions Nom et Prénom sont facultatifs)

1°) êtes vous prêts à participer: OUI NON

Vos critiques, vos suggestions:

2°) en cas de participation, êtes vous prêts à déposer vos paquets (de préférence dans des sacs plastiques) dans un lieu déterminé au préalable: OUI NON

3°) votre don portera sur: bouteilles plastiques (plastique non coloré)

ferraille et conserves

papiers et cartons

verres et poterie

pas de boîte de lait

Bien sûr le stockage n'est pas une chose simple mais plus l'adhésion sera importante, plus les passages seront fréquents (période de 1 à 2 mois).

(1) rayer les mentions inutiles.

Décès

Madame Vannoy Rose le 6 juillet 1989.

Monsieur Vannoy Jean Raphaël le 25 Août 1989.

Madame Martiney Marie Jeanne le 9 Septembre 1989.

Monsieur Girardot Robert le 25 Janvier 1990

Naissances

Girardot Johan le 11 Juin 1989.

Darjet Gaëtan le 11 Novembre 1989.

Girardot Gaëlle le 30 Décembre 1989.

Le Bulletin aurait dû paraître en Perrier.

Je m'excuse du retard apporté à sa parution.

Juste un petit mot pour remercier toutes les personnes, qui ont travaillé bénévolement pour la commune.

Entretien des fleurs, desherbage du cimetière, Parcage à l'école et autour du cimetière, nettoyage du monument aux morts, partage des pots de bois et sûrement d'autres choses, que j'oublie. Merci à tous.

Le Bulletin est ouvert à tous, et chacun peut y écrire.

Pour le prochain, qui paraîtra probablement en juillet, en plus des dépenses nous donnerons les recettes.

Merci aux personnes, qui ont participé à la parution de ce Bulletin.

Tribut y.

Compte - rendu des réunions
du Conseil Municipal.

31 Mars 1989

Présents: tous les membres.

Constitution des commissions.

Commission des Bois

Michaud André
Bertschy Patrick
Girardot Gilles.

Commission chemins - pâturages - voirie

Bertschy Patrick
Michaud André
Montagnon Henri.

Commission sociale

Michaud André
Michaud Louis
Montagnon Henri.
Pasquelin Liliane.

Commission Batiments et eau.

Girardot Gilles
Montagnon Henri
Pasquelin Liliane.

Rôle d'affouage: Radiations

Vojnaritch Glephane.

Additions.

Girod Patrick

Duplessis Jean
Bertschy Guy.

Location du logement de la petite école

Loyer mensuel à 600 fr.

Délégué au Sidec

M^{me} Pasquelin Liliane.

Attribution de la moitié des stères données aux affouagistes

à Bonas Michèle

De Gardi Alain

Graffin Madeline

Monnet Raymond.

Villette Germaine.

Des fleurs seront mises dans les fontaines et boutons
arrêtés pour permettre de disposer de l'eau.

Demande à l'O.N.F. de 200 m³ résineux à vendre au
printemps.

Réunion du 7 Avril 1989

Présents: tous les membres.

Budget primitif

Le conseil signe le budget à l'unanimité et décide
de faire un emprunt de 50.000 frs pour boucler le
budget. entretien bâtiments communaux.

Le conseil accepte la convention permanente avec
l'O.N.F.

Le conseil fixe la taxe d'affouage à 200 frs par
affouagiste et 30 frs le stère pour les non-affouagistes.

Le conseil décide de vendre les surplus des parcelles

12 et 16 à un prix de 120 frs le stère réceptionné

Réunion du 8 juin 1989.

Présents : tous les membres.

Commission communale des impôts

Commissaires titulaires

Michaud Louis

Ragot Guy

Blondeau Claude

Bonnet Jean Pierre

Bockenmeyer Jean Claude

Roden Franck (Champagnole)

Délégué à la sécurité routière

Michaud André

Commissaires suppléants

Montagnon Henri

Girod Patrick

Marchand Jocelyne

Michaud André

Vannoy René

Vogne Jean (Lize)

Vente de terrain à construire

Vente de terrain situé "sur La Coupette" entre les propriétés de M^{rs} Marchand Jacques et Bonnet Bernard à 5 frs le m² à M^r Viron Claude "Le Lotem" Rue des Réservoirs à Viarmes 95270 Luzarches à titre de résidence secondaire.

Location de terrain communal.

Sur Le Bugenet à M^{rs} Blondeau Claude et Girod Patrick en face de leurs résidences. Sous conditions, qu'aucune personne ne demande ce terrain pour construction - Location à l'année sans bail. 50 frs chacun.

poubelles - ordures ménagères

Le conseil décide de prendre contact pour le ramassage des poubelles par le SICTOM.

Pose de compteurs d'eau.

Demande à la DDA d'établir ce projet. Une subvention est demandée.

Une subvention de 300 frs est accordée pour une course cycliste au Club de Genesac.

Déplacement des panneaux Phatencup.

Une demande sera faite à L'Équipement

Réunion du 18 Août 1985

Absent excuse: Bonnet Jean Pierre

Projet pour la pose de compteurs d'eau. Compteurs individuels

Tribut Jean. Pasquelin Liliane. Montagnon Henri. Bertsch

Pabrick. Girardot Gilles. Michaud André ont voté pour.

Bondreau Claude. Michaud Louis. Paret Marie Joseph

Perrin Maurice ont voté contre.

Le projet de la DDA est accepté par 6 voix contre 4.

Des vannes purgeuses seront placées vers chez M^r Bonnet Jean Pierre et anciennement vers chez M^r Fremot.

Réfection de la barrière de la petite école et mur du cimetière et chemin école et petite école.

Des devis seront demandés pour ces réparations.

Boisage des trois chemins communaux. Le Triquet. La Marche. Le Bugnet. Les Pharières. La Croisée des chemins Gouffe. Gaffoz.

Réunion du 28 Septembre 1989

Présents: tous les membres.

Budget supplémentaire

approuvé par Tribut Jean - Pasquelin Liliane - Montagnon
Henri - Girardot Gilles - Bertschy Patrick - Michaud André
Paret Marie Joseph.

Indemnité de conseil du Receveur Municipal

Délibération acceptée par le conseil municipal.

Affouage: Des plots seront marqués dans les parcelles
soumises. D'autre part les surpluses sortis en bord de
route, seront façonnés et partagés avec affouagistes.

Marquage de bois dans le non soumis

Demande à P.O.N.F. le martelage des bois des Sanges avec
la parcelle 14.

Droit de sortie.

Le conseil donne le droit de sortie de son parking
sur le terrain communal à M^{me} Pasquelin.

Tanneau d'affichage

Un panneau d'affichage sera installé au Pas du
village vers le transformateur.

Devis Perlanterie

Le devis pour les chéneaux de l'école et petite école
s'élevant à 9582 F, 58 Fourni par M^r André de
Chaux des Brotinay est accepté.

Cadeaux de Noël aux enfants:

Le conseil donne un avis favorable pour achat de livres, après avis
des parents.

Compte administratif

approuvé par Blondeau Claude - Michaud André - Pasquelin
Liliane - Montagnon Henri - Parct Marie Joséphe - Bonnet
Jean - Pierre - De Perier Maurice.

Un fourneau de la commune sera prêt à M^r Darjet André.

Réunion du 27 Novembre 1989.

Présents: tous les membres.

Fête de Noël

Le conseil vote 150 Frs pour les colis de Noël et 90 Frs pour
les jouets.

Terrain de M^r Prigent Guy.

Le transfert de ce terrain à M^r Prigent Dominique, sera
fait après renseignements pris au notaire.

Transfert de matériel informatique de l'état à la commune

Le conseil accepte à l'unanimité.

Demande d'affouage de M^r Lamy. Titres Christophe.

Le conseil refuse cette demande.

Pose de poubelle à l'entrée du chemin du Rocher de la
Baume.

La décision sera prise ultérieurement suivant l'état de
l'eau.

Achat d'une urne transparente

accord du conseil municipal.

Ouverture de crédit

Le conseil accepte d'ouvrir un crédit de 3000 Frs pour le compte 6.
pour paiement des cotisations à l'Association des élus de la montagne.

Association des communes forestières - Association des maires du canton - Aide technique à la gestion communale. Participation frais vente de bois.

Ouverture d'un crédit de 30.000fr (Prélèvement sur section fonctionnement 88 à porter en recettes sur section investissement).

Dotations instituteurs 1990. Fiscalisation du montant de l'indemnité.

Le conseil décide de prendre la première solution. application du taux de progression de la dotation constaté en 1989, et prévu pour 1990 soit 8,98% + 2,5%.

Pompes de rue.

La cellule faisant fonctionner les pompes en bas du village sera vérifiée par M^r Morey. Le Vaudieux.

Le conseil décide l'installation de la pompe de rue vers chez M^r Montagnon et demande un projet pour l'installation d'autres pompes.

Réunion du 15 Décembre 1989.

Présents: tous les membres.

Le conseil décide de reporter pour d'autres informations, la vente de terrain à M^r Ragot Dominique.

Le conseil décide de faire une demande à l'équipement pour déplacer le panneau Chateaufort à l'entrée du village en arrivant du Vaudieux.

Une demande de subvention sera faite auprès de la sécurité et prévention routière pour pose de miroirs

retrospectifs à différents endroits de la commune.

Projet de rénovation du Chalet (Promagerie) pour la salle de mairie avec demande de subvention. Vote pour ce projet
6 oui - 4 non - 1 Blanc.

Ramonage des cheminées

Les personnes intéressées paieront le prix coûtant

Demande de construire un caveau

M^{me} Guichon née Bockenmeyer Idalie demande l'autorisation de construire un caveau au cimetière de Chatebneuf.

Demande acceptée à l'unanimité.

Attribution d'un Pot de Bois à M^{rs} La Par Parcelle 49.

Stères réceptionnés à 10 frs le stère.

Réunion du 2 janvier 1990

Absent: Bonnet Jean Pierre

Le conseil vote un crédit de 6600 frs à l'article 66 du budget.

Coupes de Bois.

Pour 1990 réserve des chaillis, des résineux 2^e série et Feuilles 1^{re} et 2^e série. Vente sur pied des résineux de la 1^{re} série.

Réunion du 15 janvier 1990

Présents: tous les membres

Projet d'installation de la mairie à l'ancienne Promagerie

Le projet s'élevant à 570.000 frs est accepté par 6 oui contre 5 non. Une subvention est demandée.

Le conseil municipal décide de prendre un arrêté concernant le rappel des sens interdit - Montée du Bugenet et descente de la côte.

Programme des travaux en forêt de Chatebneuf proposé par l'O.N.F.
Le programme est accepté et l'autorisation est donnée au maire pour signer les pièces concernant sa réalisation.

Commune de Chatebneuf

Dépenses 1989

Pharmacie école.		81 ^F ,70
Combustibles - école - église -		6936 ^F ,23
Fournitures scolaires.		7734 ^F ,14
<u>Autres Fournitures.</u>		5182 ^F ,50
Cordon enregistrement école	25 ^F ,00	
Achat de Peurs 1988	2129 ^F ,66	
Achat de Peurs 1989	1600 ^F ,06	
Bureau	27 ^F ,00	
Désherbant cimetière	57 ^F ,38	
Jardinières	299 ^F ,00	
Fournitures peinture O.N.F.	332 ^F ,91	
Bobine pour atomiseur	390 ^F ,51	
Verrouse. Mairie	184 ^F ,00	
Bombes peinture Bois	136 ^F ,98	
	<u>5182^F,50</u>	
Fournitures de Bureau - Mairie.		1523 ^F ,88
Secretariat - Mairie -		21878 ^F ,31
Fontainier		2925 ^F ,88
Balassage école		2992 ^F ,78
Gardiennage église.		525 ^F ,00
Dotisations salariales.		31397 ^F ,62
Entretien cimetière		512 ^F ,64
Entretien voirie (Creusage Puites d'eau)		1469 ^F ,26
Façonnage grumes et stères - de bardage.		65982 ^F ,15

Indemnités logement instituteur (remboursé par l'état)	10 386 ^f 00
Incantec (cotisations sur salaires)	5 154 ^f 72
Participation au fond national de compensation	5 22 ^f 37
Cotisations Centre de Gestion	2 11 ^f 54
Impôts Foncières	4 592 ^f 00
Droit de bail	2 72 ^f 00
Participation au fond national des adductions d'eau	2 29 ^f 00
Dépenses électricité	2 220 ^f 01
Analyses d'eau	94 ^f 60
Entretien extincteurs	506 ^f 07
Entretien bouille à sulfater - O.N.F.	1 74 ^f 70
Assurance responsabilité civile du Maire	236 ^f 00
Assurances Bâtiments	5 360 ^f 46
Achat étagerie école	530 ^f 00
Entretien Bâtiments	1 976 ^f 16
Entretien pistes de vidange en forêt	840 ^f 33
Ramonage cheminées	2 175 ^f 00
Préparation station de pompage et réseau d'eau.	1 123 ^f 96
Entretien éclairage public.	2 200 ^f 03
Déneigement Hiver 88.89	1 156 ^f 50
Cotisation au Syndicat Horticole (2 cotisations)	200 ^f 00
Cotisation association des communes forestières du Jura.	905 ^f 00
Cotisation association des élus de La montagne.	1 14 ^f 00
Cotisation association des maires du canton.	200 ^f 00
Cotisation association des maires et communes du Jura.	2 70 ^f 00
Approuvément service des eaux.	9 86 ^f 75

Participation aux dépenses de fonctionnement des collèges publics.		1082,37
Aide technique à la Gestion Communale		1549,56
Participation aux frais de vente de bois		97,20
Contingent pour dépenses d'aide sociale		20063,95
Contingent pour service incendie		4185,60
Frais de garderie des bois communaux		19376,85
<u>Subventions</u>		700,00
Plan de neige	400,00	
Club cycliste Benseau	300,00	
Indemnités de fonction maire et adjoints 2 adjoints jusqu'au 1 ^{er} avril 1988		25372,98
<u>Fêtes et cérémonies</u>		7980,50
Colis de Noël 1988	2604,60	
Colis de Noël 1989	2161,10	
Gerbes de fleurs 8 mai et 11 novembre	450,00	
Repas Agents O.N.F.	562,00	
Arbre de la Liberté (100 fr versé par l'état)	81,00	
Cadeaux de Noël 1988	2121,80	
	<hr/>	7980,50
Frais téléphone		1219,66
Frais de timbres		110,00
Prélèvement sur section fonctionnement		95731,27
Remboursement emprunt		11353,79
Honoraires O.N.F.		269,11
 Total dépenses 1989		 <u>488904,13</u>